Année universitaire 2025-2026

MASTER 2

Niveau de certification 7 (ancien niv.I) - Fiche RNCP n° 38178
Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : RELATIONS INTERNATIONALES
Parcours : "Cultures stratégiques"

Calendrier prévisionnel d'alternance

v5mai2025

FORMASUP PARIS ILE-DE-FRANCE

CHARTE diversité SIGNATAIRE

SEPTEMBRE		autre	cours	total
1	L			0
2	Ma			0
3	Me			0
4	J			0
5	V			0
6	S			
7	D			
8	L			0
9	Ma			0
10	Me			0
11	J			7
12	V			3
13	S			
14	D			
15	L			0
16	Ma			0
17	Me			0
18	J			7
19	V			7
20	S			
21	D			
22	L			0
23	Ma			0
24	Me			0
25	J			7
26	V			7
27	S			
28	D			
29	L			0
30	Ma			0
				38,0

OCTOBRE		autre	cours	total
1	Me			0
2	J			7
3	V			7
4	S			
5	D			
6	L			0
7	Ma			0
8	Me			0
9	J			7
10	V			7
11	S			
12	D			
13	L			0
14	Ma			0
15	Me			0
16	J			7
17	V			7
18	S			
19	D			
20	L			0
21	Ma			0
22	Me			0
23	J			7
24	V			7
25	S			
26	D			
27	L			0
28	Ma			0
29	Me			0
30	J			0
31	V			0
				56,0

NOVEMBRE		autre	cours	total
1	S			
2	D			
3	L			0
4	Ma			0
5	Me			0
6	J			7
7	V			7
8	S			
9	D			
10	L			0
11	Ma			0
12	Me			0
13	J			7
14	V			7
15	S			
16	D			
17	L			0
18	Ma			0
19	Me			0
20	J			7
21	V			7
22	S			
23	D			
24	L			0
25	Ma			0
26	Me			0
27	J			7
28	V			7
29	S			
30	D			
				56,0

DÉCEMBRE		autre	cours	total
1	L			0
2	Ma			0
3	Me			0
4	J			0
5	V			7
6	S			
7	D			
8	L			0
9	Ma			0
10	Me			0
11	J			0
12	V			0
13	S			
14	D			
15	L			0
16	Ma			0
17	Me			0
18	J			7
19	V			7
20	S			
21	D			
22	L			0
23	Ma			0
24	Me			0
25	J			0
26	V			0
27	S			0
28	D			
29	L			0
30	Ma			0
31	Me			0
				21,0

JANVIER		autre	cours	total
1	J			0
2	V			0
3	S			
4	D			
5	L			0
6	Ma			0
7	Me			0
8	J			7
9	V			7
10	S			
11	D			
12	L			0
13	Ma			0
14	Me			0
15	J			7
16	V			7
17	S			
18	D			
19	L			0
20	Ma			0
21	Me			0
22	J			7
23	V			7
24	S			
25	D			
26	L			0
27	Ma			0
28	Me			0
29	J			7
30	V			7
31	S			
				56,0

FÉVRIER		autre	cours	total
1	D			
2	L			0
3	Ma			0
4	Me			0
5	J			7
6	V			7
7	S			
8	D			
9	L			0
10	Ma			0
11	Me			0
12	J			7
13	V			7
14	S			
15	D			
16	L	Mobilité		7
17	Ma	Mobilité		7
18	Me	Mobilité		7
19	J	Mobilité		7
20	V	Mobilité		7
21	S			
22	D			
23	L			0
24	Ma			0
25	Me			0
26	J			7
27	V			7
28	S			
				77,0

MARS		autre	cours	total
1	D			
2	L			0
3	Ma			0
4	Me			0
5	J			0
6	V			0
7	S			
8	D			
9	L			0
10	Ma			0
11	Me			0
12	J			7
13	V			7
14	S			
15	D			
16	L			0
17	Ma			0
18	Me			0
19	J			7
20	V			7
21	S			
22	D			
23	L			0
24	Ma			0
25	Me			0
26	J			0
27	V			7
28	S			
29	D			
30	L			0
31	Ma			0
				35,0

AVRIL		autre	cours	total
1	Me			0
2	J			7
3	V			7
4	S			
5	D			
6	L			0
7	Ma			0
8	Me			0
9	J			0
10	V			7
11	S			
12	D			
13	L			0
14	Ma			0
15	Me			0
16	J			0
17	V			0
18	S			
19	D			
20	L			0
21	Ma			0
22	Me			0
23	J			0
24	V			7
25	S			
26	D			
27	L			0
28	Ma			0
29	Me			0
30	J			0
				28,0

MAI		autre	cours	total
1	V			0
2	S			
3	D			
4	L			0
5	Ma			0
6	Me			0
7	J			0
8	V		Arm.	0
9	S			
10	D			
11	L			0
12	Ma			0
13	Me			0
14	J			0
15	V			0
16	S			
17	D			
18	L			0
19	Ma			0
20	Me			0
21	J			0
22	V			7
23	S			
24	D			
25	L			0
26	Ma			0
27	Me			0
28	J			0
29	V			0
30	S			
31	D			
				7,0

JUIN		autre	cours	total
1	L			0
2	Ma			0
3	Me			0
4	J			0
5	V			0
6	S			
7	D			
8	L			0
9	Ma			0
10	Me			0
11	J			0
12	V			0
13	S			
14	D			
15	L			0
16	Ma			0
17	Me			0
18	J			0
19	V			7
20	S			
21	D			
22	L			0
23	Ma			0
24	Me			0
25	J			0
26	V			0
27	S			
28	D			
29	L			0
30	Ma			0
				7,0

JUILLET		autre	cours	total
1	Me			0
2	J			0
3	V			0
4	S			
5	D			
6	L			0
7	Ma			0
8	Me			0
9	J			0
10	V			7
11	S			
12	D			
13	L			0
14	Ma			0
15	Me			0
16	J			0
17	V			0
18	S			
19	D			
20	L			0
21	Ma			0
22	Me			0
23	J			0
24	V			0
25	S			
26	D			
27	L			0
28	Ma			0
29	Me			0
30	J			0
31	V			0
				7,0

AOUT		autre	cours	total
1	S			
2	D			
3	L			0
4	Ma			0
5	Me			0
6	J			0
7	V			0
8	S			
9	D			
10	L			0
11	Ma			0
12	Me			0
13	J			0
14	V			0
15	S			
16	D			
17	L			0
18	Ma			0
19	Me			0
20	J			0
21	V			0
22	S			
23	D			
24	L			0
25	Ma			0
26	Me			0
27	J			0
28	V			0
29	S			
30	D			
31	L			0
				0,0

SEPTEMBRE		autre	cours	total
1	Ma			0
2	Me			0
3	J			0
4	V			7
5	S			
6	D			
7	L			0
8	Ma			0
9	Me			0
10	J			7
11	V			0
12	S			
13	D			
14	L			0
15	Ma			0
16	Me			0
17	J			0
18	V			7
19	S			
20	D			
21	L			0
22	Ma			0
23	Me			0
24	J			0
25	V			4
26	S			
27	D			
28	L			0
29	Ma			0
30	Me			0
				25,0

- Entreprise
- Pré-rentrée
- Formation
- Journées de formation tutorée (1)
- Rattrapages de cours
- Congé examen (pas d'h. à préciser)
- Examens finaux
- Rattrapages examens (congé à poser par l'apprenti)
- Forum de Paris sur la paix (3 (sous réserve de candidature et de sélection)
- Jour férié
- Vacances scolaires zone C
- Vacances universitaires
- Fermeture de l'université
- Préparation Oral de Soutenance
- Présentation Missions & Rencontre nouvelle promotion
- Soutenance Rapport
- Mobilité (2)

Dates de la formation : du 11 septembre 2025 au 25 septembre 2026

Volume horaire formation : 413 heures 266 h. d'enseignements + 32 h. d'évaluations + 115 h. de journées de formation tutorée, mobilité et réunions d'information
(hors contrôle continu)

nb : toutes les heures au-delà de celles consacrées à la formation se déroulent en entreprise

Répartition prévisionnelle des heures de formation par année civile

171	heures en 2025
242	heures en 2026

Répartition typologique des heures

266	Heures d'enseignements généraux
63	Heures d'enseignements méthodologiques et professionnels
35	Mobilité
32	Heures d'évaluation
17	Réunions d'information

Les heures de **formation** définies sur ce planning sont impérativement effectuées en présentiel à l'université.
Les heures de **tutorat, travaux et veille** sont impérativement effectuées et attestées à l'université et/ou dans un centre-ressources.
L'entreprise s'engage à respecter tout au long de la formation le calendrier de l'alternance, et donc de présence à l'université.

Les heures de tutorat, travaux et veille peuvent, après concertation, être posées un autre jour dans le même mois en fonction des disponibilités des tuteurs Entreprise & Université, des étapes de rendus de travaux académiques ou de l'organisation du travail dans l'entreprise.

A l'attention des étudiants
Les jours de congés dus au titre du contrat de travail sont posés ***hors temps de formation****.*
Les absences en cours, non justifiées par un arrêt de travail, sont facturées à l'entreprise, qui peut déduire ce montant de la rémunération du salarié.

Consignes pour l'ébaloration du calendrier d'alternance

Le nombre d'heures de formation en apprentissage doit être d'au moins 25% de la durée du contrat. Les formations comprendront donc au minimum **413h**
La formation doit durer exactement 1 an (du 02/09/19 au 01/09/20) ou 2 ans (du 15/10/19 au 14/10/21)
pour bénéficier d'un financement complet. **La durée de travail journalière est de 10h maximum, dans la limite de 35h par semaine (comprenant temps de formation et temps en entreprise)**, et une obligation de repos quotidien de 11h. consécutives, soit une **durée minimale de repos hebdomadaire de 35h. consécutives**.
Le rythme d'alternance doit respecter des **allers-retours École-Entreprise tout au long de la formation, et ce jusqu'aux épreuves terminales/soutenances**,
avec des séquences de cours de durées variables mais **régulièrement espacées** ; les périodes en entreprise ne peuvent être positionnées uniquement pendant les vacances universitaires ou seulement en seconde partie ou fin de formation.
!! Dès que l'alternant n'a plus cours, il doit aller en entreprise ; toute heure à dédier à la formation et aux travaux académiques doit donc figurer dans le programme (et la maquette) et le calendrier (**prévoir donc un module d'heures de tutorat, projet tutoré, rédaction mémoire, recherches documentaires et veille professionnelle**).

(3) Forum de Paris sur la Paix : Les étudiants du master peuvent participer au Forum de Paris sur la Paix. Cette participation peut éventuellement donner lieu à une dispense de journée tutorée.

(1) Les journées tutorées font partie intégrante de la formation en alternance et sont obligatoires pour tous les étudiants. Elles se structurent autour d'activités variées telles que :
- Ateliers compétences et méthodologie du rapport
- Suivi tutoral : échanges personnalisés avec leur tuteur.rice
- Conférences et présentations : interventions d'experts sur des thématiques liées aux relations internationales
- Travaux collectifs, recherches documentaires et veille professionnelle

! Lors de ces journées, les étudiants ne sont pas en entreprise.

(2) La semaine de mobilité est également une composante obligatoire et vise à offrir une expérience courte à l'étranger. À noter que les dates de cette semaine sont susceptibles d'être ajustées en fonction des contraintes organisationnelles. Deux options sont pour l'instant proposées ci-dessous, sachant que d'autres opportunités pourraient voir le jour d'ici l'automne. Si c'était le cas, les maîtres d'alternance et les étudiants en alternance en seront bien entendu informés.
1. L'école d'été « Fondements et pratiques de la diplomatie » co-organisée par l'Inalco et l'École Nationale d'Administration Publique de Montréal (ÉNAP). L'édition 2026 est programmée à Taiwan et devrait avoir lieu au cours du mois de février 2026 (à confirmer).
2. Un BIP (Blended Intensive Program) accessible via l'alliance EUniWell, combinant des heures de formation en ligne (synchrone ou asynchrone) et une semaine en présentiel à l'étranger. Dans certains cas, les heures de formation en ligne pourront donner lieu à la dispense d'une journée tutorée. Plusieurs BIP sont proposés dans l'année, mais les dates pour l'année 2025-2026 ne sont pas encore connues. Là encore, les maîtres d'alternance et les étudiants seront informés dès que les opportunités de BIP auront été portées à la connaissance de la direction du Master.